



# DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2013 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

## LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2013

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers dressés selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2013 et notre information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse [rbc.com/investisseurs](http://rbc.com/investisseurs).

**TORONTO, le 30 mai 2013** – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 1 936 millions de dollars pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2013, en hausse de 26 % par rapport à 1 533 millions à l'exercice précédent.

En excluant certains éléments, le bénéfice net s'est établi à 1 967 millions de dollars<sup>(1)</sup>, soit une hausse de 232 millions, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent, qui tient à la solide croissance du bénéfice de tous les secteurs d'exploitation, des résultats particulièrement élevés ayant été enregistrés dans notre secteur Services bancaires canadiens, dans nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement ainsi que dans nos services de gestion d'actifs.

« Nous avons accru le bénéfice de chacun de nos secteurs d'exploitation ce trimestre, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la solidité et de la diversification de nos activités », a déclaré M. Gordon M. Nixon, président et chef de la direction de RBC. « Nous continuons d'accroître notre position de chef de file en exécutant avec succès notre stratégie et en effectuant des investissements ciblés afin d'assurer une valeur à long terme pour les actionnaires. »

### Deuxième trimestre de 2013 par rapport au deuxième trimestre de 2012

- Bénéfice net de 1 936 millions de dollars (en hausse de 26 % par rapport à 1 533 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,27 \$ (en hausse de 0,28 \$ par rapport à 0,99 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18,5 % (en hausse par rapport à 16,1 %)
- Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie de 9,1 %, calculé en vertu de l'accord de Bâle III

### Résultats excluant certains éléments notables<sup>(1)</sup> : Deuxième trimestre de 2013 par rapport au deuxième trimestre de 2012

- Bénéfice net de 1 967 millions de dollars (en hausse de 13 % par rapport à 1 735 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,29 \$ (en hausse de 0,16 \$ par rapport à 1,13 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18,8 % (en hausse par rapport à 18,4 %)

### Cumul annuel pour 2013 par rapport au cumul annuel pour 2012

- Bénéfice net de 4 006 millions de dollars (en hausse de 18 % par rapport à 3 388 millions)
- Bénéfice dilué par action de 2,62 \$ (en hausse de 0,41 \$ par rapport à 2,21 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 19,1 % (en hausse par rapport à 17,9 %)

### Résultats excluant certains éléments notables<sup>(1)</sup> : Cumul annuel pour 2013 par rapport au cumul annuel pour 2012

- Bénéfice net de 4 037 millions de dollars (en hausse de 12 % par rapport à 3 590 millions)
- Bénéfice dilué par action de 2,64 \$ (en hausse de 0,29 \$ par rapport à 2,35 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 19,2 % (en hausse par rapport à 19,1 %)

Les résultats excluant une charge de restructuration de 31 millions de dollars (44 millions avant impôt) liée à l'intégration de RBC Services aux investisseurs comptabilisée au cours de la période considérée et une perte de 202 millions (212 millions avant impôt) liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia Investor Services, renommée RBC Services aux investisseurs, comptabilisée à l'exercice précédent sont des mesures hors PCGR. Pour plus de détails sur les résultats excluant ces éléments, se reporter à la rubrique portant sur les mesures hors PCGR ci-après.

(1) Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Mesures hors PCGR du présent communiqué portant sur les résultats.

## Rendement au deuxième trimestre de 2013 par secteur d'exploitation

Le bénéfice net du secteur **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** s'est élevé à 1 057 millions de dollars, soit un résultat en hausse de 117 millions, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, qui reflète la solide croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité au Canada et la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, facteurs neutralisés en partie par la compression des écarts. Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a diminué de 63 millions de dollars, ou 6 %, en raison principalement de l'incidence défavorable de facteurs saisonniers, y compris le fait que le trimestre considéré compte quelques jours de moins, de la baisse des volumes de transactions sur cartes de crédit et de la hausse des coûts de marketing.

Notre acquisition d'Ally Canada<sup>(2)</sup> s'est traduite par une augmentation de 12 millions de dollars du bénéfice, montant qui reflète des revenus de 60 millions, des frais autres que d'intérêt de 41 millions, y compris un montant de 17 millions (12 millions après impôt) au titre des coûts d'intégration et de l'amortissement des immobilisations incorporelles, et une dotation à la provision pour pertes sur créances de 4 millions.

Le bénéfice net du secteur **Gestion de patrimoine** s'est établi à 225 millions de dollars, soit un résultat en hausse de 13 millions, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, qui tient à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant des ventes nettes et de l'appréciation du capital, et à l'accroissement des volumes de transactions. Comparativement au dernier trimestre, le bénéfice net a diminué de 8 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui tient au fait que la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients a été en grande partie neutralisée par le caractère saisonnier des honoraires liés au rendement comptabilisés principalement aux premier et troisième trimestres.

Le bénéfice net du secteur **Assurances** s'est élevé à 166 millions de dollars, en hausse de 15 millions, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la variation favorable des ajustements des provisions techniques, des résultats techniques favorables au chapitre des polices d'assurance vie et des profits nets sur placements, facteurs qui ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurance invalidité. Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net est demeuré relativement inchangé, résultat qui tient au fait que la diminution des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance a été en grande partie neutralisée par l'incidence favorable, au trimestre précédent, des taux d'intérêt et des activités de placement relatives aux obligations au titre des polices d'assurance.

Le bénéfice net du secteur **Services aux investisseurs et trésorerie** s'est établi à 67 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 121 millions à l'exercice précédent. En excluant certains éléments liés à RBC Services aux investisseurs, le bénéfice net s'est élevé à 98 millions de dollars<sup>(1)</sup>, soit une hausse de 17 millions, ou 21 %, qui tient principalement aux résultats améliorés de RBC Services aux investisseurs et aux revenus supplémentaires liés à notre participation additionnelle de 50 %. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des revenus liés à la gestion des liquidités et du financement. Comparativement au dernier trimestre, le bénéfice net a diminué de 13 millions de dollars, ou 16 %. En excluant la charge de restructuration comptabilisée ce trimestre, le bénéfice net s'est accru de 18 millions de dollars<sup>(1)</sup>, ou 23 %, résultat qui reflète les résultats à la hausse de RBC Services aux investisseurs.

Le bénéfice net du secteur **Marchés des Capitaux** s'est élevé à 386 millions de dollars, en hausse de 15 millions, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. La forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, particulièrement en ce qui a trait aux activités de syndication de prêts et de prêt aux États-Unis, a été en grande partie neutralisée par la diminution des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, laquelle reflète la baisse des volumes de transactions des clients et le rétrécissement des écarts acheteur-vendeur, surtout en Europe. L'augmentation est aussi attribuable à la diminution de la rémunération variable. Comparativement au dernier trimestre, le bénéfice net a diminué de 78 millions de dollars, ou 17 %, en raison essentiellement des revenus à la baisse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, principalement au cours de la deuxième moitié du trimestre, laquelle tient aux conditions du marché difficiles, surtout aux États-Unis et en Europe. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de la rémunération variable et par la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

(1) Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Mesures hors PCGR du présent communiqué portant sur les résultats.

(2) Nous avons conclu l'acquisition des activités canadiennes de financement automobile et de dépôt d'Ally Financial Inc. (Ally Canada) le 1<sup>er</sup> février 2013. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements de 2013 de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2013.

**Capital** – Au 30 avril 2013, notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie calculé en vertu de l'accord de Bâle III, selon la méthode dite « tout compris », s'est établi à 9,1 %, en baisse de 20 points de base par rapport au dernier trimestre, résultat qui tient au fait que les solides capitaux autogénérés ont été en grande partie neutralisés par l'incidence de 45 points de base découlant de l'acquisition d'Ally Canada.

**Qualité du crédit** – Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevé à 288 millions de dollars, en baisse de 60 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat reflète principalement la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts sur cartes de crédit du secteur Services bancaires canadiens, ainsi qu'à nos portefeuilles de prêts de gros dans les Antilles. La diminution de 61 millions de dollars de la dotation à la provision pour pertes sur créances par rapport au trimestre précédent s'explique essentiellement par la réduction des dotations du secteur Marchés des Capitaux.

#### Mesures hors PCGR

Nos résultats ont été touchés par la comptabilisation, au cours de la période considérée, d'une charge de restructuration de 31 millions de dollars (44 millions avant impôt) liée à l'intégration de RBC Services aux investisseurs et par la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'une perte de 202 millions (212 millions avant impôt) liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia Investor Services.

Compte tenu de la nature et de l'objectif de notre cadre d'information de gestion, nous utilisons et présentons certaines mesures financières hors PCGR qui ne sont pas définies, n'ont aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Nous sommes d'avis que le fait de ne pas tenir compte de ces éléments dans nos résultats donne une mesure plus représentative des résultats opérationnels courants, permet aux lecteurs de mieux comprendre notre performance et devrait accroître la comparabilité des périodes comparatives. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2013.

<b>Bénéfice net excluant les éléments notables</b>						
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2013			Pour le trimestre clos le 30 avril 2012		
	Données présentées	Charge de restructuration liée à RBC Services aux investisseurs	Données ajustées	Données présentées	Perte liée à l'acquisition de RBC Services aux investisseurs	Données ajustées
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)						
Bénéfice net	1 936 \$	31 \$	1 967 \$	1 533 \$	202 \$	1 735 \$
Bénéfice de base par action	1,28 \$	0,02 \$	1,30 \$	1,00 \$	0,14 \$	1,14 \$
Bénéfice dilué par action	1,27 \$	0,02 \$	1,29 \$	0,99 \$	0,14 \$	1,13 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,5 %		18,8 %	16,1 %		18,4 %

<b>Bénéfice net excluant les éléments notables</b>						
	Pour le semestre clos le 30 avril 2013			Pour le semestre clos le 30 avril 2012		
	Données présentées	Charge de restructuration liée à RBC Services aux investisseurs	Données ajustées	Données présentées	Perte liée à l'acquisition de RBC Services aux investisseurs	Données ajustées
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)						
Bénéfice net	4 006 \$	31 \$	4 037 \$	3 388 \$	202 \$	3 590 \$
Bénéfice de base par action	2,65 \$	0,02 \$	2,67 \$	2,23 \$	0,14 \$	2,37 \$
Bénéfice dilué par action	2,62 \$	0,02 \$	2,64 \$	2,21 \$	0,14 \$	2,35 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	19,1 %		19,2 %	17,9 %		19,1 %

<b>Services aux investisseurs et trésorerie – bénéfice net excluant les éléments notables</b>						
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2013			Pour le trimestre clos le 30 avril 2012		
	Données présentées	Charge de restructuration liée à RBC Services aux investisseurs	Données ajustées	Données présentées	Perte liée à l'acquisition de RBC Services aux investisseurs	Données ajustées
(en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net	67 \$	31 \$	98 \$	(121) \$	202 \$	81 \$

## MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans des documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC), dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à la croissance future de nos activités et de notre efficacité, à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, et comprennent les déclarations de notre président et chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats opérationnels aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que la croissance future de nos activités et de notre efficacité, nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, le risque opérationnel, les risques liés à l'environnement réglementaire et juridique, à l'assurance, à la réputation et aux stratégies, ainsi que d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel 2012 et à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2013; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris ceux liés à la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et aux règlements édictés aux termes de cette loi et ceux qui seront édictés, aux normes mondiales du Comité de Bâle sur la supervision bancaire liées à la réforme visant le capital et les liquidités, à la réforme concernant les dérivés hors cote, au système de paiements au Canada, aux mesures de protection des consommateurs et aux réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe; la conjonction commerciale et économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités, y compris l'incidence de la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe et les niveaux d'endettement élevés des ménages canadiens; la cybersécurité; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales fiscales, monétaires et autres; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; notre capacité à attirer des employés et à les maintenir en poste; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et nos contreparties; les décisions judiciaires et réglementaires et les actions en justice; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution ainsi que l'incidence des questions d'ordre environnemental.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives de ce communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, sous la rubrique Perspectives et priorités de notre rapport annuel 2012, et sont mises à jour à la rubrique Vue d'ensemble de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2013. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel aux actionnaires de 2012, ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2013.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

## ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire ainsi que notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2013 en visitant notre site Web, à l'adresse [rbc.com/investisseurs](http://rbc.com/investisseurs).

### Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le jeudi 30 mai 2013 à 8 h 30 (HAE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le deuxième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse [www.rbc.com/investisseurs/ir\\_events\\_presentations.html](http://www.rbc.com/investisseurs/ir_events_presentations.html) ou en composant le 416-695-7806 ou le 1-888-789-9572 et en entrant le code d'accès 1853457#, entre 8 h 20 et 8 h 25 (HAE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 30 mai 2013 à 17 h (HAE), et ce, jusqu'au 29 août 2013, en accédant à l'adresse [www.rbc.com/investisseurs/ir\\_quarterly.html](http://www.rbc.com/investisseurs/ir_quarterly.html) ou en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 et en entrant le code d'accès 3629188#.

### Renseignements aux médias

Tanis Feasby, directrice générale, Communications financières, [tanis.feasby@rbc.com](mailto:tanis.feasby@rbc.com), 416-955-5172 ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

Rina Cortese, Relations avec les médias, [rina.cortese@rbc.com](mailto:rina.cortese@rbc.com), 416-974-5506 ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

### Renseignements aux investisseurs

Karen McCarthy, directrice générale, Relations avec les investisseurs, [karen.mccarthy@rbc.com](mailto:karen.mccarthy@rbc.com), 416-955-7809

Lynda Gauthier, directrice générale, Relations avec les investisseurs, [lynda.gauthier@rbc.com](mailto:lynda.gauthier@rbc.com), 416-955-7808

Robert Colangelo, directeur général associé, Relations avec les investisseurs, [robert.colangelo@rbc.com](mailto:robert.colangelo@rbc.com), 416-955-2049

## **APERÇU DE RBC**

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. Elle est la plus importante banque au Canada au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services aux investisseurs et des services bancaires de gros. Nous comptons environ 80 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 15 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 44 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site [rbc.com](http://rbc.com).

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC et RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.